

Le nom de **Monsieur Labelle** vivra toujours dans la province de Québec, comme l'un des plus ardents et des plus énergiques initiateurs de ce mouvement. Heureusement, vers 1896, la situation s'améliora, et grâce à l'adoption d'une bonne politique fiscale et à l'habile administration des affaires, le soleil de la prospérité se mit à luire de nouveau sur le Canada. Il en est résulté que le mouvement de l'émigration vers les États-Unis a été virtuellement enrayé; de sorte qu'aujourd'hui, le flot de la population, au lieu d'aller se déverser, coule vers le Canada et nos concitoyens reviennent au pays natal.

M. l'Orateur, il est de souveraine importance de prévenir le retour périodique de ces époques de crise et de marasme; et avant que cette heure sonne, il importe de se lancer dans quelque grande entreprise de colonisation, plus vaste encore que tout ce qu'on a tenté jusqu'aujourd'hui; et à ce point de vue, je ne saurais concevoir de meilleur projet que celui de chemin de fer du Grand-Tronc-Pacifique, qui doit traverser la région entre le lac Abbitibi et Québec, et celle bornée par les Alléghanies et les montagnes Bleues et la frontière américaine au sud du Saint-Laurent. Les meilleures autorités que j'ai pu consulter déclarent sans hésitation que cette région renferme une grande étendue de terres fertiles; qu'elle est arrosée par de nombreux cours d'eau; qu'elle est fort bien boisée, et qu'il s'y trouve assez de bois propre à la fabrication de pâte de bois, pour suffire aux besoins d'une génération. Je tiens ici à signaler les progrès de l'industrie de la pâte de bois, ces années dernières, et je crois qu'elle est appelée, dans un prochain avenir, à devenir l'industrie maîtresse du pays.

Le progrès de cette industrie canadienne est indiqué par la statistique que je vais citer et qui est empruntée aux rapports du recensement de 1881, 1891 et 1901 :

	1881.	1891.	1901.
Nombre de fabriques...	3	24	30
Nombre d'employés	68	1,025	4,550
Salaires des employés...	\$15,720	\$ 292,009	\$1,587,597
Valeurs des produits...	63,300	1,057,810	6,176,300

D'après le recensement de la province de Québec, il reste quinze fabriques dans cette province; leur production atteint le chiffre de \$3,508,068; tandis que dans la province d'Ontario, il y a sept fabriques, dont la production s'élève à \$1,694,234. La valeur de la pâte de bois exportée du Canada, de \$280,619 qu'elle était en 1891, s'est élevée à \$1,937,207 en 1901; et la valeur de la pâte de bois exportée aux Îles Britanniques, de \$113,557 qu'elle était en 1896, s'est élevée à \$934,722 en 1901. La valeur de la pâte de bois importée par les Îles Britanniques, de \$8,198,615 qu'elle était en 1896, s'est élevée à \$11,709,607 en 1901. La production annuelle de pâte de bois au Canada est d'en-

viron 240,000 tonnes, et une corde de bois produit une tonne de pâte de bois chimique. D'après le rapport d'exploration du gouvernement, de 1900, il y a dans les forêts d'Ontario, au nord de la ligne de division des eaux, 288,000,000 de cordes de bois à pulpe, et si on multiplie par vingt la production actuelle de pâte de bois au pays, l'approvisionnement dans cette partie d'Ontario suffira aux besoins pendant soixante ans, ce qui est la période voulue pour la reproduction d'une forêt de bois à pulpe. Dans les provinces de Québec et d'Ontario, ainsi que sur le versant de la Baie d'Hudson, il y a de vastes forêts de bois à pulpe, et dans ces deux contrées il y a de grandes rivières et de nombreuses forces hydrauliques qui fourniraient la force motrice aux fabriques. Pourvu que l'on veille convenablement à la conservation des forêts, l'industrie seule de la pâte de bois, si on la développe dans la mesure de la capacité du pays que traversera le chemin de fer transcontinental, fournira du trafic à vingt trains de treute wagons chargés, par jour, tant que les arbres croîtront et que les rivières couleront.

Ainsi on trouve réunies ici toutes les conditions voulues pour l'établissement de certaines de groupes de colonies prospères dans ce pays. Le Canadien-français est né défricheur. A cet égard il n'a pas de supérieur; et pourvu qu'il y ait des mines, des chantiers et des fabriques de pâte de bois où il puisse gagner quelque argent au début, en attendant qu'il ait pris pied dans le pays, il fera là ce qu'il a fait dans toutes les autres parties de la province de Québec: il convertira cette contrée en un riche pays de culture, capable de sustenter une population heureuse et prospère. A mon avis, il est indubitable que le Grand-Tronc-Pacifique est le meilleur agent à qui nous puissions confier l'exécution de ces projets de colonisation. Je le déclare sans hésitation, la construction du Grand-Tronc-Pacifique dans la partie nord de Québec donnera un plus vif essor que jamais à la colonisation; et si nous réussissons à retenir nos nationaux au pays, nous serons récompensés au centuple de nos sacrifices. Les anciennes parties d'Ontario et de Québec bénéficieront aussi directement de l'établissement de contrées aussi vastes que la partie nord de Québec et le nouvel-Ontario. Il sera créé de nouveaux marchés de l'est, et la prospérité des anciennes provinces en recevra un nouvel essor. Si ce territoire d'Abbitibi à Québec appartenait à un autre pays, à titre de colonie et qu'il fut annexé à la province de Québec, il est facile de concevoir avec quel bonheur une pareille aubaine serait accueillie par tous les partis politiques. Eh bien! dans sa situation actuelle, ce territoire, resté à l'état inculte, sans communications par voie ferrée, nous est aussi inutile que s'il appartenait à un autre pays. La construction d'un chemin de fer lui donnerait immédiatement une immense valeur, et si ce pays possède des ressources dignes